

ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Régionale 1 de la ligue Ile de France
Longue Distance

Dimanche 22 mars 2020

Germiny l'Evêque / Trilport 77



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Toutes Orientations Meaux
Directeur de course : Céline EUDIER
Délégué : Daniel TESSIER
Arbitre titulaire : Daniel TESSIER
Contrôleur des circuits : Fabien GRUSELLE
Contrôleur des circuits stagiaire : Marie CONIEL
Traceur : Etienne MOREY
GEC : Alain DOURU et Christophe DANTIN

COURSE COMPTANT
POUR
LE CLASSEMENT
NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Forêt de Montceaux
Relevés : 2017 MAJ 2020 (TOM)
Cartographe : EVASIO Vincent PAPON

Échelle : 1/10000
Équidistance : 5 m
Type de terrain : Forêt



ACCÈS

Fléchage : Trilport (77)
carrefour D603/D33
<https://goo.gl/maps/WE6hNbzhrx>
Gare de Trilport

Distance parking-accueil : 0 à 300 m
Distance accueil-départ : 500 m
Distance arrivée-accueil : sur place



HORAIRES

Accueil à partir de 9 h 30

1^{er} Départ : 10 h 00
Dernier départ initiation : 12 h 00
Fermeture des parcours : 14 h



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition: 10
Nombre de circuits initiation : 4 +
circuit «réseau de poste»
Parcours enfant circuit blanc



RÉSULTATS

Sur :
<http://toutesorientationsmeaux.blogspot.fr>



SERVICES

*Buvette



TARIFS

Licenciés FFCO : H/D + 18 ans : 7 € - H/D - 18 ans : 4 €
Non-licenciés FFCO Pass individuel : 9 €
Non-licenciés FFCO Pass compét : 12 € (sans puce)
Familles : 18 € (A partir de 3 personnes avec 2 cartes)

Location de puce : 2 € (caution 30 € ou PI)
Cartes supplémentaires : 2 €



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : pré-inscription conseillée : sur le site FFCO

(<http://licences.ffcorientation.fr/inscriptions/>) avant le mardi 17 mars 2020 minuit

Inscription sur place possible dans la limite des cartes disponibles

Pour les non-licenciés préinscription recommandée par mail auprès d'Alain DOURU tom.orga@sfr.fr

Inscription sur place possible pour les non-licenciés dans la limite des cartes disponibles

!/ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.

Règlement sur place ou par virement

FR76 1870 6000 0097 5342 7540 807 ou chèque à l'ordre du TOM à adresser à

Alain DOURU 37 A rue de la République 77122 MONTHYON

CONTACT

Alain DOURU

tom.orga@sfr.fr

Les participants et le public sont informés des règles essentielles à la protection du milieu naturel et de la propriété forestière (piétinement, érosion, feu, ordures) et au respect des autres usagers. Les participants sont informés des dangers relatifs à certains insectes (processionnaires)

